

→ E. PEINTURE : RÉFÉRENTIELS DE DIPLOMES

→ Le certificat d'aptitude professionnelle

Dénomination du référentiel	Référentiel des activités professionnelles				
	Date de rénovation	Activités	Tâches	Descriptif de la tâche et/ou résultats attendus	Savoirs associés
CAP Peinture en carrosserie	2007	T1 Préparer l'intervention	T1.4 Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est bien organisé, les différents outillages et équipements sont correctement agencés Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont mises en place. Le véhicule est lavé en vue de l'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> Les produits de lavage et finition La composition des peintures Les risques encourus et les éléments de sécurité adaptés
		T4 Réaliser la mise en peinture du véhicule	T4.6 Nettoyer et entretenir le matériel	<ul style="list-style-type: none"> L'autocontrôle de l'activité est réalisé. Le matériel est correctement nettoyé, entretenu et rangé. La maintenance périodique est assurée. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées et respectées. 	<ul style="list-style-type: none"> La protection contre les risques de corrosion Les règles de stockage des produits et solvants Les normes et les démarches de certification
		T5 Préparer le véhicule à la livraison	T5.3 Mettre en déchets, remettre en état le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> Les matériaux et les produits sont récupérés et triés en fonction de la réglementation. Le poste de travail est reconditionné. 	<ul style="list-style-type: none"> Les risques liés à l'activité au niveau du poste Le tri sélectif des déchets
	Référentiel de certification				
	Capacités	Compétences		Indicateurs de performance	
	C2 Organiser	C213 Effectuer le tri des déchets, remettre en état le poste de travail		<ul style="list-style-type: none"> Les déchets sont classés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise ou l'établissement. Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état ; le poste est fonctionnel. L'action respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	
		C214 Assurer la maintenance des équipements et matériels		<ul style="list-style-type: none"> La maintenance périodique préconisée est effectuée dans le respect des consignes. Le carnet d'entretien est renseigné. L'action respecte les règles de prévention, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. 	

→ F. PEINTURE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ENSEIGNÉES

Différentes tâches enseignées aux jeunes sont listées ci-dessous. Ces tâches peuvent avoir un ou plusieurs impacts sur l'environnement en cas de mauvaises pratiques. Les enjeux de ces impacts sont donc présentés, ainsi que les bonnes pratiques et les techniques à mettre en œuvre.

→ 1. Préparer la mise en peinture du véhicule

Déroulement de la tâche	Enjeux environnementaux	Bonnes pratiques
Dégraissage	• Limitation des émissions de COV dues au dégraissant	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : bidon de dégraissant ou détergent, chiffons souillés</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Pose et ponçage du mastic	• Limitation des poussières de ponçage	• Aspiration localisée des poussières • Port d'équipements de protection adaptés
	• Réduction du bruit dû au ponçage	• Achat de machines peu bruyantes • Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation • Port d'équipements de protection adaptés
	• Gestion des déchets - <i>Déchets non dangereux : papier à poncer</i> - <i>Déchets dangereux : pot de mastic</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Protection des surfaces	• Gestion des déchets - <i>Déchets non dangereux : rouleau de ruban de protection</i>	• Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Pose de l'apprêt et/ou de l'impression	• Limitation des émissions de COV dues aux produits d'application	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : bidons d'apprêt et d'impression, filtres de cabine de peinture</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Ponçage de l'apprêt et/ou de l'impression	• Limitation des poussières de ponçage	• Aspiration localisée des poussières • Port d'équipements de protection adaptés
	• Réduction du bruit dû au ponçage	• Achat de machines peu bruyantes • Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation • Port d'équipements de protection adaptés
	• Gestion des déchets - <i>Déchets non dangereux : poussières, papier à poncer</i>	• Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées



À ÉVITER ABSOLUMENT

- Émissions de COV et poussières dans l'atelier
- Nuisances sonores
- Élimination de déchets dangereux dans la poubelle des déchets non dangereux

→ 2. Réaliser la mise en peinture du véhicule

Déroulement de la tâche	Enjeux environnementaux	Bonnes pratiques
Dégraissage et marouflage	• Limitation des émissions de COV dues au dégraissant	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : bidon de dégraissant ou détergent, chiffons souillés</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Préparation de la peinture	• Limitation des émissions de COV dues aux produits d'application	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : bidons de peinture, de diluant et de durcisseur, chiffons souillés</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Filtration du mélange et remplissage de la cartouche du pistolet	• Limitation des émissions de COV dues aux produits d'application	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : restes de peinture, filtres cônes, chiffons souillés</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Application de la laque avant séchage	• Limitation des émissions de COV dues aux produits d'application	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : restes de peinture, filtres de cabine de peinture</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Vidange et rinçage des pistolets	• Limitation des émissions de COV dues aux produits d'application	• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants • Lavage en caisson fermé, ventilation conséquente ou fontaine de dégraissage biologique
	• Gestion des déchets - <i>Déchets dangereux : solvants usagés et fûts de solvants de nettoyage si fontaine à solvants, eaux souillées si fontaine à eau, boues de peinture, filtres d'aspiration</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières agréées



À ÉVITER ABSOLUMENT

- Émissions de COV dans l'atelier
- Élimination de déchets dangereux dans la poubelle des déchets non dangereux